

**NOTICE**

Le **Cahier d'acteur doit permettre aux acteur·rices du territoire, collectifs de** citoyen·nes : associations, entreprises, organismes publics, parapublics ou privés, collectivités territoriales, syndicats professionnels, de contribuer au dialogue citoyen sur la nouvelle ligne T5.

Il s’agit donc d’une contribution collective, d’un exposé argumenté, pour exprimer un avis, une expertise, une **position vis-à-vis des sujets soumis au débat dans le cadre de cette concertation**.

L’objectif des cahiers d’acteurs est de proposer un format unique qui permette à chaque structure, quel que soit son poids et ses moyens, de publier aux mêmes conditions, un support qui sera porté à connaissance du public et qui viendra nourrir le bilan de la concertation.

Les contributions peuvent être adressées sous format WORD ou OPEN OFFICE par courrier électronique à [jeparticipe@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:jeparticipe@metropole-rouen-normandie.fr).

Ces contributions seront mises en page selon la maquette commune à tous les cahiers d’acteurs et seront publiées sur le site Internet <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/> en annexe au bilan de la concertation accessible à tou·tes.

Le cahier d’acteurs et son contenu relèvent de la totale responsabilité de son auteur·rice et n'engage que cette/ces personne(s).

**QUELQUES ÉLÉMENTS DE CADRAGE**

**Les objectifs de cette concertation**

* Organiser un espace de dialogue permettant d’associer les citoyen·nes à l’élaboration d’un projet structurant pour le territoire,
* Améliorer et actualiser les connaissances de l’aménageur, la Métropole Rouen Normandie, sur les usages autour du tracé de la nouvelle ligne T5 et sur les transports en service qui interagiront avec cette nouvelle ligne.
* Recueillir l’expertise d’usage des riverain·es, des usager·es des lignes de transports en commun (L34, T1, …), des personnes qui circulent au sein de ces secteurs (en voiture, à vélo, à pied, en trottinette, …), des entreprises et des associations afin d’identifier les consensus et divergences entre acteurs, d’enrichir le projet et de le faire évoluer pour qu’il réponde au mieux aux besoins et attentes du territoire.

**Les invariants du projet**

Si de nombreux sujets sont proposés à la concertation, d’autres ne peuvent être modifiés et sont à considérer comme des « invariants ». En raison de contraintes techniques, réglementaires ou d’avancement des projets, les invariants identifiés par la Métropole Rouen Normandie pour cette concertation sont :

* le tracé qui permet le renforcement de la T1 (aucun travaux lourd sur ce tronçon), la desserte du nouveau quartier Rouen Flaubert et le désenclavement du Boulevard d’Orléans et du Cours Clémenceau ;
* les deux terminus (Mont aux Malades et place Carnot) ;
* la plateforme minérale réservé à TEOR, la priorité aux feux, les gabarits des quais ;
* la date de mise en service en 2026.

**Les sujets soumis à la concertation**

* L’aménagement qualitatif de l’espace public aux abords du tracé : Comment éviter les ilots de chaleur (Choix des matériaux, végétalisation des quais et des abris, renaturation du secteur …) ? Quel type de circulation pour les voitures au niveau du boulevard d’Orléans ? Quels stationnements dans la contre-allée du Boulevard d‘Orléans ?
* Le partage de l’espace public : Quelle est la pratique cyclable à l’usage sur ces secteurs (usages, stationnement, équipements…) ? Comment faciliter cette pratique dans ces secteurs ? La place des femmes et des enfants dans l’espace public. Quel traitement avec l’interface enfants/bus, notamment aux abords des parcs et écoles ?
* La phase travaux : Comment anticiper puis traiter les nuisances pour les piétons et cyclistes (Accès école, sécurisation des piétons et des cyclistes, accès aux commerces, …)

**Écrivez à partir d’ici votre contribution concernant les thématiques soumises à la première phase de cette concertation** (dans le respect du cadre explicité précédemment)

N’hésitez pas à illustrer vos propos avec des chiffres, graphiques, images.

Le nombre de pages et de signes n’est pas restreint.

Bon travail !